## **DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SECURITE SOCIALE**

### **Sommaire**

#### **DOCTRINE**

**Marianne Keller** : "La forme soeur jumelle des libertés" dans l'entreprise et devant le Conseil de prud'hommes.

**Philippe Masson**: Simplifier, disaient-ils... (propos syndicaux sur la recodification du Code du travail).

#### **DOCUMENT**

Les repères revendicatifs de la CGT.

### **JURISPRUDENCE**

Voir notamment

Pour un Code du travail plus efficace : l'activation des pouvoirs du Bureau de conciliation !

Conseil de prud'hommes de Nîmes (Conciliation) 14 décembre 2006 ; Cour d'appel de Toulouse (Ch. Soc.) 7 juillet 2006 - Note Jean-Marc Sastre (p. 420)

L'office du juge lors de l'examen d'une prise d'acte de la rupture du contrat de travail à l'initiative du salarié.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 4 avril 2007 - Note Xavier Médeau (p. 423)

La convention de reclassement personnalisé (CRP) ne fait pas obstacle au contrôle judiciaire du motif économique de la rupture.

Cour d'appel de Paris (18e ch. C) 22 mars 2007 ; Cour d'appel de Paris (18e ch. D) 15 mai 2007 - Note Valérie Lanes (p. 429)

La rupture amiable pour motif économique du contrat d'un salarié protégé demeure soumise à l'autorisation préalable de l'administration.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 27 mars 2007 – Note Laurent Milet (p. 436)

### **CHRONIQUES JURISPRUDENTIELLES**

**Droit pénal du travail :** Extraits de décisions sélectionnés et commentés par **Marc Richevaux.** 

Arrêts récents de la Cour de cassation résumés par **Thierry Tauran** (pp. 3 et 4 de la couverture).



# TABLE DES MATIÈRES

## **SEPTEMBRE 2007**

## **Doctrine:**

<b>"La forme sœur jumelle des libertés" dans l'entreprise et devant le Conseil de prud'hommes,</b> par <b>Marianne Keller,</b> Maître de conférences à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne	399
Annexe : HARCELEMENT – Injures racistes – Dégradation des conditions de travail – Action du délégué du personnel (L. 422-1-1).	
COUR D'APPEL DE GRENOBLE (Ch. Soc.) 7 mars 2007	407
Simplifier, disaient-ils (propos syndicaux sur la recodification du Code du travail), par Philippe Masson, responsable du collectif Droits, libertés, actions juridiques de la CGT	409
Document:	
Les repères revendicatifs de la CGT	415
Fiche n° 7 : Droits individuels et collectifs / transférabilité	
Fiche n° 8 : Droit des salariés des entreprises sous-traitantes	
Jurisprudence:	
CONSEIL DE PRUD'HOMMES – Bureau de conciliation (deux espèces) – Paiement des salaires jusqu'à la prise d'acte de la rupture et des deux mois de préavis ordonné à titre de provision (première espèce) – Appel irrecevable sans jugement préalable au fond (deuxième espèce).	
Première espèce : CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE NIMES (Bureau de conciliation) 14 décembre 2006	
Deuxième espèce : COUR D'APPEL DE TOULOUSE (Ch. Soc.) 7 juillet 2006	
CONTRAT DE TRAVAIL – Manquement de l'employeur à ses obligations contractuelles – Demande du salarié en résiliation judiciaire – Date d'effet – Jour du jugement accueillant la demande.  COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 11 janvier 2007	
CONTRAT DE TRAVAIL – Prise d'acte – Office du juge – Examen des griefs (L. 122-14-3).	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 4 avril 2007	423
Note Xavier Médeau, Avocat au Barreau de Charleville-Mézières	424
CONTRAT DE TRAVAIL – Qualification – Société donneuse d'ordre liée par des contrats commerciaux à diverses sociétés d'exploitation – Examen des clauses contractuelles et des conditions d'activité économique réelle – Requalification en contrats de travail.	
COUR D'APPEL DE VERSAILLES (6e ch.) 24 octobre 2006	425
LICENCIEMENT POUR MOTIF ECONOMIQUE – Convention de reclassement personnalisée (CRP) – Adhésion – Effets – Pouvoirs du juge – Recherche du motif économique (oui) (deux espèces).	100
Première espèce : COUR D'APPEL DE PARIS (18e Ch. C) 22 mars 2007  Deuxième espèce : COUR D'APPEL DE PARIS (18e Ch. D) 15 mai 2007	
Note Valérie Lanes, Avocate au Barreau de Paris	
LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL – Pluralité d'employeurs – Faute du salarié commune – Lettre de licenciement unique.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 20 décembre 2006	434

PROTECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL - Cas d'application de la procédure - Contrat de travail résilié amiablement pour motif économique dans le cadre d'un accord collectif mis en œuvre après consultation du comité d'entreprise - Nécessité d'une autorisation préalable de l'inspecteur du travail. Note Laurent Milet TRANSFERT D'ENTREPRISES – Licenciement antérieur à transfert – Caractère occulte de la cession de l'entreprise et de ses conditions – Licenciement privé d'effet – Maintien du contrat. **Chroniques jurisprudentielles:** Droit pénal du travail, extraits de décisions sélectionnés et commentés par Marc Richevaux, Magistrat, Maître de conférences - Université du Littoral Côte d'Opale. HYGIENE ET SECURITE - Machine ancienne - Défaut de mise en conformité - Contravention de blessures involontaires – Responsabilité de la personne morale. HYGIENE ET SECURITE – Machine ancienne – Défaut de mise en conformité – Exceptions - Contravention de blessures involontaires - Prescription. COUR DE CASSATION (Ch. Crim.) 9 janvier 2007 PROTECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL – Mise à pied d'un délégué syndical – Absence de convocation à une réunion de concertation – Entrave à l'exercice du droit syndical – Action civile personnelle du représentant du personnel – Recevabilité – Préjudice causé au syndicat et à l'intéressé. TRAVAIL DISSIMULE - Constatation des infractions - Procédure de flagrant délit. 



Au sommaire:

# La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences

### Le droit et les juges :

- Une confirmation : le contrat "nouvelles embauches" est contraire au droit international
- Une démission en apparence sans réserve peut être requalifiée en prise d'acte

### Pratique prud'homale :

Quand une action pénale perturbe le procès prud'homal

**L'actualité juridique** (neuf pages de sommaires de jurisprudence)

Commandes à : NSA La Vie Ouvrière, BP 88, 27190 Conches en Ouche

Prix du numéro : 6,20 € (+ forfait de 3 € par envoi).

Abonnement : 65 € par an à NSA La Vie Ouvrière, BP n° 50119, 92244 Malakoff cedex.

Commandes et abonnement en ligne sur notre site Internet www.librairie-nvo.com